



**BILAN DE LA CONCERTATION DU PUBLIC**  
**PROJET D'URBANISATION DU SECTEUR SERNAM BOULINGRIN**  
**SOUS FORME DE ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC)**

La Ville a engagé, dans le cadre des réflexions sur le centre-ville rémois, un ambitieux projet d'aménagement urbain dénommé « Reims Grand Centre » autour de la gare ferroviaire historique et des Promenades. Ce projet, majeur et structurant dans la dynamique urbaine de reconquête du centre-ville et de consolidation des liens inter-quartiers, répond à plusieurs enjeux :

- un enjeu de rayonnement du centre-ville à l'échelle de l'agglomération et du bassin de vie rémois. L'ambition est de programmer des équipements publics d'envergure sur ce secteur afin de concentrer des fonctions métropolitaines répondant aux besoins et aux attentes de la population rémoise et du bassin de vie rémois ;
- un enjeu d'aménagement du territoire et en particulier des délaissés urbains entre le centre-ville et les faubourgs. L'objectif est de tirer parti des potentialités des friches situées en cœur de ville comme le secteur SERNAM, des parkings de surface (du secteur Tri Postal ou sur la place du Boulingrin), pour dynamiser le cœur de l'agglomération et y développer un quartier mixte, attractif, innovant, dynamique, sportif, ludique et culturel en s'appuyant sur l'arrivée de grands équipements ;
- un enjeu de création d'un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) autour de la gare de Reims. Il devra établir le point de convergence du réseau de bus avec les autres modes de transports, tout en prenant en compte le développement d'une offre de services en faveur de la mobilité durable ;
- un enjeu de développement durable et d'amélioration du cadre de vie du cœur de l'agglomération. Le réaménagement des Promenades, en lien notamment avec la coulée verte et le canal, participe à cet objectif en mettant en valeur des liaisons écologiques et paysagères à l'échelle métropolitaine.

En 2015, la Ville a donc impulsé plusieurs études préalables afin de formaliser les objectifs énoncés ci-dessus, qui ont fait émerger, au premier trimestre 2016, les lignes directrices suivantes pour le projet urbain Reims Grand Centre, à savoir :

- le développement de projets urbains mixtes sur des secteurs prioritaires d'aménagement (SERNAM – îlot Réserve nord – Boulingrin – Tri postal) ;
- la construction de deux équipements majeurs sur le secteur SERNAM : un complexe aqualudique (comprenant un centre aquatique nouvelle génération et une patinoire à vocation ludique) ainsi qu'une grande salle événementielle polyvalente ;
- le principe de relocalisation de la gare routière actuellement située sur le parking Saint-Symphorien, sous forme d'un Pôle d'Echange Multimodal (PEM) à proximité immédiate de la gare ;
- le réaménagement des Promenades dans un périmètre allant de la Vesle jusqu'à la place de la République et comprenant les abords du PEM, afin de mettre en valeur cet espace vert structurant de cœur de ville, en redéfinissant les usages de ce site linéaire et en alliant les fonctions urbaines et écologiques ;
- la redynamisation du secteur Boulingrin axé vers le tourisme, le champagne et la gastronomie ;
- la mise en valeur du cimetière nord.

Ces études ont permis d'identifier un secteur opérationnel à aménager en priorité, autour du secteur SERNAM-Boulingrin, pour lequel une procédure de création de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) est engagée.

Celle-ci porte sur un périmètre d'études allant de l'ancienne emprise du SERNAM bordant les voies ferrées au nord de l'avenue de Laon jusqu'à la place du Boulingrin, dont l'aménagement est prioritaire afin d'accueillir les grands équipements métropolitains que constituent les futurs complexe aqualudique et grande salle événementielle.

La Zone d'Aménagement Concerté apparaît comme la solution la plus adaptée, de façon à permettre une meilleure maîtrise du foncier, de sa destination, des aménagements nécessaires, ainsi que de leur financement.

Par délibération du conseil municipal en date du 19 Septembre 2016, la Ville de Reims a défini les objectifs du projet SERNAM-Boulingrin, qui doit notamment accueillir les grands équipements métropolitains, un parking silo, de nouveaux espaces publics (voiries notamment), des bureaux et des logements. Elle prévoit également l'ouverture à la concertation du public de ce projet d'urbanisation sous forme de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), selon les modalités suivantes :

- l'information du public par publication dans la presse, affichage et tractage ;
- la mise à disposition d'un dossier de concertation, à la Mairie de Reims, accompagné d'un registre permettant aux personnes intéressées de consigner leurs observations ;
- l'organisation d'au moins une réunion publique en y associant l'ensemble des partenaires du projet Reims grand centre,
- l'association et la consultation des conseils de quartier ;
- l'actualisation du site internet de la Ville avec une page dédiée au projet de ZAC « SERNAM-Boulingrin » intégrant le dépôt d'observations numériques ;
- le déploiement de panneaux d'expositions ;
- tout autre moyen jugé utile (outils numériques, plaquettes de présentation...).

La concertation s'est déroulée du 8 Novembre 2016 au 3 mai 2017, durant la réalisation des études nécessaires à l'élaboration du projet de création de la ZAC SERNAM-Boulingrin,

Considéré comme un des enjeux majeurs du réaménagement des sites du SERNAM et du Boulingrin par les participants à la première phase de concertation sur le projet urbain Reims Grand centre, la Ville a proposé de mener un travail spécifique de concertation sur la thématique des déplacements et du stationnement dans le projet de Zone d'Aménagement Concerté.

Ainsi, un atelier de travail sur les déplacements au sein de la future ZAC SERNAM-Boulingrin a été organisé au stade Delaune le 1<sup>er</sup> décembre

2016 réunissant une centaine de participants environ. L'information de l'organisation de cette réunion est parue dans la presse et sur le site internet de la ville de Reims pour permettre aux personnes intéressées de s'inscrire pour y participer. De plus, une invitation a été transmise par mail aux conseillers de quartiers, aux membres des réseaux des conseils de quartier et à l'ensemble des participants de la première phase de concertation sur le projet, dont une partie avait été désignée par tirage au sort sur les listes électorales, soit un listing d'environ 400 personnes.

Les sujets mis à la discussion lors du travail des participants, organisés en dix tables de dix personnes maximum, ont notamment été les suivants :

- les modes de déplacements dans le futur secteur SERNAM-Boulingrin ;
- la jauge et le positionnement des parcs de stationnement ;
- les accès aux sites ;
- la nature des espaces publics à prévoir.

Les remarques principales des participants ont portées sur les points suivants :

- favoriser une réglementation plus stricte de la circulation des véhicules motorisés au cœur du futur quartier ;
- créer un site largement aménager pour les cyclistes (parkings, pistes cyclables, ...) ;
- limiter le risque d'engorgement de l'avenue de Laon et la place de la République compte tenu de la densité actuelle de la circulation ;
- des interrogations sur l'intérêt de créer une passerelle reliant le secteur Landouzy au site du SERNAM pour des raisons essentiellement de fonctionnalités et de coût.

Afin d'élargir au plus grand nombre la concertation sur la thématique des déplacements, une enquête en ligne, disponible sur le site internet de la ville de Reims, a été menée du 8 Novembre au 6 Décembre 2016. 1 009 répondants au questionnaire ont confirmé les tendances relevées durant l'atelier déplacement, à savoir :

- des préoccupations sur le risque d'engorgement du site en matière de circulation automobile lié aux nouvelles activités sur le site ;
- actuellement une mauvaise cohabitation des différents modes de déplacements à proximité du site ;
- des préoccupations sur la suppression du stationnement place du Boulingrin, ... .

L'organisation d'une réunion d'information sur le projet de ZAC SERNAM-Boulingrin le 16 janvier 2017 au stade A. DELAUNE devant près de 300 personnes a notamment été l'occasion de restituer les travaux de l'atelier déplacements et de l'enquête en ligne. Le contenu du programme prévisionnel de la future ZAC SERNAM-Boulingrin a également été présenté en intégrant les remarques formulées par les participants à l'atelier déplacements et à l'enquête en ligne. Le support de présentation est disponible sur le site internet de la ville de Reims à l'adresse suivante :

<http://www.reims.fr/253/le-projet-reims-grand-centre.htm>.

Les échanges lors de ces réunions ont été relayés dans la presse locale, les magazines de la ville de Reims (distribués à l'ensemble des rémois), et sur son site internet où l'ensemble des supports de présentation est téléchargeable en ligne. Les observations des participants sont répertoriés dans le tableau en **annexe 1** du présent bilan.

De plus, un dossier contenant les informations du futur rapport de présentation de la ZAC SERNAM-Boulingrin, a été mis à disposition du public avec recueil d'observations du 29 Mars 2017 au 14 Avril 2017 inclus à :

- la direction de l'urbanisme de la Ville de REIMS : 36 Rue de Mars à REIMS ;
- l'hôtel de ville : 9 Place de l'hôtel de ville à REIMS ;
- l'hôtel de la Communauté : 3 Rue Eugène Desteuque à REIMS.

Il était consultable aux jours et heures habituels d'ouverture au public. L'information de la mise à disposition de ce document a été affichée dans chacun des lieux susmentionnés et est parue dans les annonces légales du journal l'Union le 30 Mars 2017. Toute personne intéressée pouvait prendre connaissance du dossier sur place et consigner éventuellement ses observations sur le registre disponible à cet effet. Ce dossier était également téléchargeable sur le site internet de la ville de Reims durant toute la période de mise à disposition et des observations numériques pouvaient être recueillies via le formulaire présent sur une page dédiée.

Les observations et les réponses apportées sont précisées en **annexe 2** du présent bilan.

De plus, une exposition sur le projet présentant les grandes caractéristiques de la ZAC SERNAM-Boulingrin en sept panneaux (schéma de mobilité, contenu du projet, objectifs, périmètre projeté pour la ZAC, programmation,...) a été présentée à la direction de l'urbanisme de la ville de Reims entre le 6 Avril et le 3 Mai 2017. L'exposition est également disponible en ligne sur le site de la ville de Reims.

Enfin, une double page d'information a été consacrée au projet de ZAC SERNAM Boulingrin dans le magazine Reims Attractive distribué début mai aux rémois pour informer sur le contenu du projet, ses objectifs et ses grandes étapes de réalisation.

Les principales remarques des participants à la concertation ont porté sur les points suivants :

- favoriser une réglementation plus stricte de la circulation des véhicules motorisés au cœur du futur quartier ;

- créer un site aménagé pour les différents modes de déplacements (parkings, pistes cyclables, ...) ;
- limiter le risque d'engorgement de l'avenue de Laon et de la place de la République compte tenu de la densité actuelle de la circulation et des activités futures sur le site ;
- des interrogations sur l'intérêt de créer une passerelle reliant le secteur Landouzy au site du SERNAM pour des raisons essentiellement de fonctionnalités et de coût ;
- des préoccupations sur la suppression du stationnement place du Boulingrin ;
- le souhait de la mise en valeur patrimoniale des Halles.

A l'issue du recueil des observations du public, il est notamment prévu dans la future ZAC SERNAM-Boulingrin de :

- favoriser les circulations des modes actifs (piétons, cycles) en cœur de site, notamment secteur SERNAM. L'ex boulevard J. César deviendra un mail destiné prioritairement aux modes doux (vélos, piétons, bus) afin de pacifier les circulations au cœur du futur quartier;
- dévier les circulations automobiles avec notamment la création d'une voie au nord du site reliant la place de la République au secteur de la cartonnerie, en longeant les voies ferrées ;
- mener une réflexion dans un périmètre élargi à celui du secteur concerné pour limiter les circulations de transit et favoriser des reports de trafic sur des axes plus adaptés ;
- créer dans chaque équipement des parkings vélos ;
- assurer l'accessibilité des différents espaces ;
- favoriser la mise en valeur des Halles et sa vocation marché notamment en poursuivant la réflexion pour la création d'un lieu dédié à la gastronomie et au champagne ;

- assurer un aménagement intégré dans son environnement pour le secteur situé entre le monument aux morts et le cimetière ;
- limiter les nuisances dues à la création de ce nouveau pôle d'attractivité ; ... .

## **ANNEXE 1 : Questions et échanges lors de la réunion du 16/01/16 sur la future ZAC SERNAM BOULINGRIN**

<b><u>Questions/observations des participants le 16/01/17</u></b>	<b><u>Réponses apportées en réunion le 16/01/17</u></b>
<p>'Je souhaiterais avoir un éclairage sur les parkings voitures. Vous avez parlé d'un parking silo sur le nouveau site SERNAM, et d'un parking silo ou pas silo sur l'espace Boulingrin. J'aurais voulu connaître les formats de ces parkings.'</p>	<p>Sur le dimensionnement du parking silo SERNAM, il est prévu un parking silo de 500 places. Des experts confirment que cette capacité est suffisante pour répondre aux besoins des futurs usagers de la salle événementielle et du complexe aqualudique.</p> <p>Un second parking est prévu sous la place du Boulingrin, celui-ci sera en souterrain et avoisinera les 200 places publiques, il viendra remplacer le parking existant sur la place du Boulingrin.</p>
<p>'Concernant la suppression du parking sur les Promenades, je m'inquiète parce que beaucoup de gens prennent le train le matin et se garent sur les Promenades. L'accès à la place d'Erlon aussi m'inquiète, les gens viennent en voiture et se garent sur les Promenades. J'ai l'impression qu'on va avoir un parking au Boulingrin et sur la partie sud on aura quoi ? Et je m'inquiète aussi beaucoup pour la circulation place de la République et pont de Laon. Je pense qu'on n'a pas trouvé la bonne solution.'</p>	<p>Sur le parking des Promenades, des places de stationnement seront supprimées en surface mais un parking d'environ 500 places est envisagé sous les basses Promenades pour compenser les suppressions de places de stationnement et restituer les espaces verts aux Rémois. Cela signifie donc que les gens qui viennent à Reims auront toujours la possibilité de se garer en entrée de ville avec une sortie au plus près de la place d'Erlon.</p>
<p>'Je m'inquiète surtout pour la place de la République. L'avenue de Laon est l'entrée pour les gens qui habitent dans l'Aisne voire les Ardennes, et ensuite le Boulevard Lundy. Je considère cette partie-là en descendant vers l'autoroute, comme un boulevard intérieur, comme il s'en trouve à Paris. Sachant qu'énormément de gens vont descendre devant la gare ou prendre l'autoroute, un flux important de gens reprennent l'autoroute, sortent de l'autoroute et se dirigent vers la place de la République. Personnellement, j'ai travaillé il y a 40 ans rue du Champ-de-Mars et ça bouchonnait déjà énormément sur le Boulevard Lundy. Donc pour moi c'est le gros point de circulation, de convergence de trois gros axes : la montée/descente de l'autoroute et l'arrivée de l'avenue de Laon, parce que pour rentrer dans Reims hormis l'avenue de Laon, il n'y a que le secteur du canal et ça bouchonne aussi par là. C'est là ma grosse incertitude et ce sur quoi je suis le plus inquiet – et pas du tout sur ce qui va être fait à l'intérieur du centre qui est très bien au niveau des piétons, des vélos et des bus qui y passeront.'</p>	<p>On sait qu'il y a énormément de trafic de transit sur Reims, c'est environ 80% sur ce secteur-là. Nous étudions la reconfiguration de cette place, où l'on peut reporter les trafics de transit qui n'ont rien à y faire et qui pourraient très bien passer ailleurs. A travers des actions d'inversion du sens de circulation de certaines voiries, il serait possible de désengorger la place de la République. C'est un premier constat de l'ambition du projet.</p> <p>Ensuite, la seconde étape serait de faire en sorte que les gens ne traversent plus le site mais le contournent. Ce sera possible grâce à la nouvelle voie Nord qui permettra d'accéder au site depuis le Nord et la liaison Faucher-Belges. L'objectif c'est aussi de regarder quels sont les axes péricentraux les plus à même d'accueillir ce report de trafic qui permettraient le désengorgement de la place de la République. Nous sommes en train de modéliser dans le détail tous ces trafics, ce qui est un travail assez long.</p>



<b><u>Questions/observations des participants le 16/01/17</u></b>	<b><u>Réponses apportées en réunion le 16/01/17</u></b>
<p>'Vous avez évoqué la création de bureaux tertiaires. On ne visualise pas très bien où ils vont se situer, et comment va-t-on atteindre ces bureaux si on est client, employé... ? En voiture ou pas. Et quelle est la voie qui les desservira ?'</p>	<p>Les bureaux sont situés au nord du site, accessibles par la future voie nord, le long de la voie ferrée et accessibles en transports par le mail Jules César. Le boulevard Jules César, qui longe aujourd'hui le cimetière, et qui sera dévié demain, vient à l'intérieur du site et se retourne le long des bureaux. Donc les bureaux sont accessibles.</p>
<p>'[Au nom de l'Asso SOS Reims Urbanisme et Nature] Je sais que c'est quelque chose qui n'est plus négociable mais je voudrai rappeler que notre association et de nombreux Rémois s'opposent furieusement à la création de la nouvelle voie entre le cimetière et le monument aux morts, dans une bande aussi étroite, dans le seul but de créer des barres d'habitation entre deux lieux de souvenir qui sont pour les vieux Rémois quelque chose d'inacceptable.'</p>	<p>Sur la nouvelle voie, les logements qui la borderont ne sont pas des barres d'immeubles mais plutôt des logements intermédiaires qui ne vont pas au-delà du R+5. Nous travaillons sur l'intégration et la qualité de ces futurs logements pour que cela ne dénature pas le cadre de vie à cet endroit. L'opération ne vient pas toucher au monument aux morts et au cimetière mais s'inscrit dans l'épaisseur qui est occupée aujourd'hui par des garages, des services techniques. Les bâtiments existants seront remplacés mais en restant à la limite du monument aux morts, sans toucher au square mais plutôt en le mettant en valeur. L'entrée du cimetière sera aussi remise en valeur. En ce qui concerne la qualité des logements, un travail reste encore à mener pour savoir quelles typologies seront développer à cet endroit, quels matériaux seront envisagés...</p>
<p>'Êtes-vous sûr de la faisabilité du parking sous le Boulingrin, savez-vous qu'il y a une deuxième porte de Mars ? Est-ce que vous l'avez envisagé parce que c'est un simple petit goudron qui recouvre cette autre porte de Mars.'</p>	<p>La présence d'une deuxième porte de Mars médiévale sous la place du Boulingrin est connue. La majorité de la place du Boulingrin est occupée par un parking. Le tiers restant est uniquement goudronné et interdit au stationnement. Le projet ne prévoit d'urbaniser cet espace ou d'y réaliser le parking. Les vestiges y seront mis en valeur avec un nouvel espace public, les fouilles déjà réalisées seront révélées. Le parking souterrain prévu sous l'emprise de l'actuelle zone de stationnement Boulingrin s'arrêtera bien sûr à cette limite</p>
<p>'On parle de pouvoir créer des voies autour pour desservir tous ces sites, mais ne serait-il pas plus intelligent de faire un périphérique en reliant les voies comme la voie des Tondeurs et l'A34. Ça me paraît complètement aberrant aujourd'hui d'avoir des voies rapides qui ne sont pas reliées les unes aux autres. Je pense qu'il y a beaucoup de personnes qui pourraient prendre ce périphérique et se retrouver dans différents lieux de la ville sans être obligés de passer par le périphérique. Par rapport au dimensionnement des parkings, 500 places ça paraît petit pour une salle de 6 000 places assises. On sait bien que 6 000 places ça veut dire environ 5 000 voitures, parce que les personnes viennent à une ou deux</p>	<p>Des études sont menées. Les 500 places à l'intérieur du site suffisent s'il y a des parkings relais en périphérie, qui permettent aux gens de se garer et de venir en transports en commun. Pour rappel, le site est très bien desservi puisqu'un arrêt de tramway existe au niveau du pont de Laon, à 50m du futur complexe aqueduc. Dans le projet, une voie de bus passera au cœur du site au niveau du mail Jules César. Donc le site sera accessible en transports en commun, à pied ou à vélo aussi.</p>

<b><u>Questions/observations des participants le 16/01/17</u></b>	<b><u>Réponses apportées en réunion le 16/01/17</u></b>
<p>par voiture. Est-ce qu'il ne serait pas aussi possible de faire de grands parkings tout autour du centre-ville pour venir en voiture et se déplacer à pied ou en transports ?'</p>	
<p>'J'insiste sur le fait que quand on fait un « Grand Centre », il faut qu'il soit au maximum piétons, sans voiture. Les montages que vous avez faits montrent encore beaucoup d'enrobés, beaucoup d'espaces vides, peu d'arbres, à l'emplacement notamment de la place de la République. Je pense qu'il faudrait interdire les voitures sur la place de la République. Il faut être beaucoup plus volontaire que ça. Quand on a rendu la place d'Erlon piétonne, tout le monde a râlé, il y avait 80% des Rémois qui étaient contre. Aujourd'hui quand on voit le nombre de tables, de sièges qui sont pris dans la journée dès qu'il fait beau ou quand il fait froid, on se dit : pour le Grand centre de Reims, on supprime aussi toutes les voitures !'</p>	<p>Votre remarque donne une marge de manœuvre supplémentaire pour être plus volontaire sur l'aménagement piétonnier de cette place.</p>
<p>'[Participante travaillant dans le cabinet médical du Boulingrin] Où stationneront nos 300 patients qui viennent tous les jours au cabinet, pour la plupart en voiture ? Actuellement ils se stationnent boulevard Jules César. Vous parlez de réserver le parking du complexe aquatique aux activités, où pourront se stationner nos patients ? Pour le cabinet médical, aujourd'hui les usagers se garent le long du boulevard Jules César.'</p>	<p>Il est vrai que le projet ne prévoit pas de places de stationnement sur le futur mail Jules César, mais plutôt que le stationnement se fasse soit sur le parking silo, soit dans le parking souterrain Boulingrin. Le parking silo ne sera pas du tout réservé aux utilisateurs des équipements, plusieurs niveaux existeront donc une partie sera bien sûr publique où les patients du cabinet médical et les personnes qui se rendent au marché par exemple pourront se garer. Les deux parkings permettront de répondre à tous les besoins en stationnement de cette partie du centre-ville. Les gens qui viendront se garer les soirs de spectacles viendront beaucoup plus tard que ceux qui travaillent ou se rendent au cabinet médical.</p>
<p>'Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la communauté urbaine du Grand Reims existe. Elle s'étend à 30km autour de Reims. Reims grand centre est financé par le Grand Reims et a pour objectif de faire venir les gens. Aujourd'hui, on l'a vu avec le stade de Reims : il devait y avoir des parkings à l'extérieur pour que les gens viennent et on bloque les grandes voies d'accès pour faire du stationnement les soirs de match. Ce sera la même chose s'il n'y a pas une réflexion d'ensemble bien ficelée. On sous-estime ou on surestime certaines choses, et à la sortie ça ne marche pas. Notre configuration de ville est ce qu'elle est. Je sais que c'est compliqué et il</p>	<p>Aujourd'hui l'anticipation des nouvelles pratiques est capitale, nous allons vers moins de voiture individuelle, vers la voiture électrique, la voiture partagée. On sera moins propriétaire de sa voiture, on utilisera beaucoup plus la voiture partagée... Nous avons imaginé l'aménagement du cœur du quartier. La difficulté est de dessiner un projet qui sort dans 3 ans mais qui soit aussi durable dans le temps et corresponde aux usages futurs.</p>

<b><u>Questions/observations des participants le 16/01/17</u></b>	<b><u>Réponses apportées en réunion le 16/01/17</u></b>
<p>n'y a pas de solution miracle, mais il faut anticiper. ‘  ‘J’ai une autre réflexion : c’est un projet qui est sur 5 à 10 ans, et d’ici là la voiture ne sera pas la même qu’aujourd’hui. Je trouve qu’il y a un manque de réflexion sur la projection dans le futur, même si je sais que ce n’est pas facile à imaginer. J’ai un peu peur qu’on soit en train de faire un projet pour dans 10 ans avec les outils d’hier. ‘</p>	
<p>‘La population qui traverse pour aller aux Halles au niveau de l’arrêt Schneiter est gênée par des véhicules qui roulent très vite sur le boulevard Foch. Les feux ne sont pas bien synchronisés. Est-il possible de réaliser une passerelle ou d’interdire les voitures les jours de marché ? Serait-il aussi possible d’interdire le stationnement sur le pont de Venise et la circulation rue de Venise les soirs de match ? ‘</p>	<p>Le projet prévoit de pacifier la circulation du boulevard Foch. C’est en cours de réflexion, il s’agit uniquement d’une piste de travail. Le pont de Venise est en dehors du périmètre concerné.</p>
<p>‘Vous avez parlé des parkings silos et souterrains compatibles avec la réglementation Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Je voulais être sûre que les parkings seront suffisamment hauts, au moins sur un étage, pour que les véhicules type Traffic ou Master puissent rentrer dans les parkings. Je rappelle que tous les parkings souterrains de Reims sont limités à 1m80 alors que nos véhicules font 2m. ‘</p>	<p>Les parkings futurs respecteront les normes et permettront l’accessibilité pour les PMR.</p>
<p>‘Par ailleurs, vous dites que 500 places sont suffisantes pour l’événementiel et que les personnes iront sur les parkings péricentraux. On s’aperçoit que le parking qui existe à Neufchâtel au terminus du tram est occupé par 10 voitures le samedi en plein marché de Noël ! Comment fait-on pour enfin donner l’habitude aux gens d’utiliser ces parkings-relais qui sont quand même très pratiques ?  A Montpellier cela ne marchait pas, et puis les gens se sont mis à utiliser les parkings relais parce qu’ils ne pouvaient plus faire autrement. Cette idée des parkings-relais est parfois plus longue dans certaines villes. ‘</p>	<p>L’usage des parkings relais se fait de plus en plus. Les participants s’inquiètent de l’usage de ces parkings-relais mais disent dans les enquêtes qu’ils sont prêts à moins utiliser la voiture : cela veut dire que les mentalités sont en train d’évoluer sur ces sujets.</p>
<p>‘Il manque des possibilités pour les personnes qui viennent du sud (Jonchery, Fismes, Tinquieux). Il était prévu un parking-relai derrière la clinique des Bleuets, vers la zone du pont de Vesle. Il y a un grand espace inutilisé et de nombreuses personnes pourraient l’utiliser pour prendre ensuite le tram ou les lignes de bus. ‘</p>	<p>Le projet de parking relai au niveau du pont de Vesle est toujours à l’étude, il n’est pas abandonné.</p>

<b><u>Questions/observations des participants le 16/01/17</u></b>	<b><u>Réponses apportées en réunion le 16/01/17</u></b>
'Je ne comprends pas pourquoi la rue Andrieux serait fermée à la circulation.'	L'apaisement de la rue Andrieux permettra de favoriser les échanges entre les Halles du Boulingrin redynamisés et la place du Boulingrin urbanisé. La vocation de marché maintenue à l'intérieur des halles oblige à laisser la rue Andrieux ouverte aux livraisons.
'N'aurait-il pas été judicieux pour favoriser l'intégration du site de recouvrir une partie de la voie ferrée plutôt que de réaliser une passerelle ? Ça favoriserait également les déplacements piétons et cyclistes. On sait que la rue Lesage et une jolie rue faite de belles maisons, mais malheureusement ce quartier est défiguré par la voie ferrée.'	Ce projet a été abordé lors de la réunion de restitution du 6 octobre 2016 et écarté par les élus pour des raisons techniques et financières
'Je n'ai pas eu l'occasion de participer aux précédentes réunions donc je vais poser une question particulière : le déménagement de l'entreprise Charbonneaux-Brabant (site classé SEVESO niveau bas) a-t-il été envisagé ?'	Le projet ne prévoit pas de délocaliser l'usine. Il est important de maintenir cette activité en ville. Le projet propose de traiter la relation entre la future ZAC SERNAM et l'usine Charbonneaux-Brabant existante en mettant à distance les deux équipements à travers une bande plantée inconstructible.
'Prévoyez-vous tout de même quelques places handicapées ou arrêts minute sur le mail Jules César, notamment devant le cabinet médical ? '	Aujourd'hui l'urbaniste n'imagine plus de places de stationnement sur le mail mais plutôt à l'intérieur des parkings qui seront créés. Ce point sera étudié.
'Les parkings seront-ils gratuits ? '	Ce point n'est pas tranché mais cela semble difficile.
'Vous avez parlé de changement de sens de circulation et cela m'interpelle beaucoup en tant que commerçant. Si vous changez un sens de circulation, vous faites périr des commerces, des services et des médecins par centaines. '	Ce point est considéré avec beaucoup d'attention, Nous recherchons la meilleure solution pour tous les usagers du centre-ville, les habitants mais aussi les salariés ou les commerçants. C'est un travail en cours.
'J'aimerais savoir comment vous allez garantir la circulation à 30km/h. Habitant dans une rue limitée à 30, je peux vous assurer que personne ne roule à 30. '	Il s'agit d'usage et de parcours, d'habitudes. Les participants étaient nombreux à dire qu'ils souhaiteraient voir la vitesse diminuer autour de ce quartier, tout cela sera une affaire d'habitude.
'Je suis persuadé qu'avec beaucoup de temps et d'argent on peut faire beaucoup de choses. Ce que je vois pour l'instant, ce sont les échéances qui se rapprochent. On ne connaît pas encore les lauréats par exemple, vous ne me donnez pas de chiffrage précis mais je pense qu'on sait ce qu'on achète, si c'est une voiture ou un porte-avions. J'aimerais savoir si on a une idée du chiffrage en termes d'investissement public et du	Des précisions seront apportées au stade du dossier de réalisation de la ZAC SERNAM-Boulingrin.

<b><u>Questions/observations des participants le 16/01/17</u></b>	<b><u>Réponses apportées en réunion le 16/01/17</u></b>
chiffrage global.'	
'Comment pensez-vous faire pour sécuriser les zones piétonnes et vélos ? J'ai découvert il y a peu de temps que les zones piétonnes et vélo étaient aussi des zones scooter. '	Cela se traite grâce à du mobilier urbain, des matériaux spécifiques utilisés pour l'espace public. C'est en cours de définition.
'De quelle manière la société CITURA sera-t-elle impliquée dans vos futurs travaux, quelle est votre ambition ? Faire une petite ligne de bus qui traverse le site ou revoir complètement le plan transports de bus à Reims, qui fonctionne moyennement bien. '	L'objectif n'est pas de retravailler tout le plan bus de CITURA mais de voir avec eux quelle ligne peut passer au milieu du secteur.
'Nous avons une interrogation sur les futures constructions, notamment le parking du Boulingrin qui va cacher ce magnifique monument historique. S'il y a des constructions le long des halles, c'est vraiment dommage car il n'y aura plus aucune perspective. '	Lors des ateliers, il y a eu un travail sur la forme des îlots et des bâtiments sur la place du Boulingrin. L'objectif n'était pas de cacher la halle mais de ne pas dépasser sa hauteur et de venir aménager une grande percée visuelle entre les bâtiments qui font face au Boulingrin. A travers aussi le réaménagement de la place près de la porte de Mars, l'objectif est de remettre en scène tout ce côté.

**ANNEXE 2 : Observations recueillies dans les registres d'information sur le projet de ZAC SERNAM BOULINGRIN (mis à disposition du public) et éléments de réponses**

<b><u>Observations recueillies dans les registres mis à disposition du public</u></b>	<b><u>Éléments de réponses</u></b>
<p>'C'est un beau projet dans son ensemble. Toutefois, tout ce qui est lié à la circulation est un non-sens complet. Les zones de rencontre sont d'une inutilité totale : les passages piétons sont déjà très peu respectés par les véhicules, c'est bien pire avec ce genre de zones ou les vitesses limites ne sont pas plus respectées.</p> <p>Les bus sont bruyants et polluants (voir la place Myron Herrick, qui devient toute grise au bout de quelques jours)</p> <p>Pour un projet de cette ampleur, le bon sens aurait voulu que des études soient menées pour conserver une option tramway dans le futur (dans cette zone ? vers le boulevard lundy ? vers blvd de la paix ?).'</p>	<p>Le projet vise à favoriser l'ensemble des modes de transports, plus particulièrement les modes de déplacements doux. Différents types d'aménagement des espaces publics doivent permettre cette cohabitation des usages et des usagers.</p> <p>Le développement d'une nouvelle ligne de tramway n'est pas prévu et correspond à un coût important en matière d'investissement et de fonctionnement. Du reste, la desserte tramway de la future ZAC et notamment des équipements est d'ores et déjà très performante avec la ligne actuelle, pour laquelle un arrêt est situé à moins de 50m de la limite sud de la parcelle SERNAM</p>
<p>'J'aurai aimé voir les transformations entre la 1<sup>ère</sup> présentation et la dernière.'</p>	<p>La première phase de concertation avait pour objectif de réfléchir sur le projet urbain Reims grand centre. Cette seconde phase de concertation concerne spécifiquement le secteur SERNAM-Boulingrin et apporte notamment des précisions sur la programmation envisagée.</p>
<p>'Ce projet reste pour moi une hérésie, tant sur le plan de la circulation automobiles et bus dans Reims et plus particulièrement dans cette partie de la ville où il devient impossible de circuler, et de stationner même payant, tous les jours de la semaine, quand sera-t-il les jours ou il y aura des événements dans ce complexe? Et où l'on oblige les entreprises à sortir de la ville pour s'implanter!!!! Pourquoi ne pas l'installer sur la base 112?</p> <p>Moins de nuisances de toutes sortes pour les riverains et les rémois et toute la place nécessaire.</p> <p>Le lieu d'implantation n'est pas judicieux, mais risque de compliquer beaucoup la vie des rémois et des rémoises!'</p>	<p>L'analyse des flux avec réalisation de comptages routiers permet d'identifier majoritairement un trafic de transit sur ce secteur. Ainsi, des études sont en cours pour définir comment reporter ce trafic de transit sur des axes extérieurs, plus adaptés, afin de contourner le site.</p> <p>En matière de stationnement, deux parkings sont envisagés dans le cadre du projet : un parking silo sur le site du SERNAM et un parking souterrain sous la place du Boulingrin.</p> <p>Le projet de reconversion de l'ex BA112 correspond au développement d'une zone innovante en matière de bio économie et d'innovation agricole.</p>
<p>'Un très beau projet que j'ai hâte de voir sortir de terre, MAIS... Si sa</p>	<p>L'analyse des flux avec réalisation de comptages routiers permet d'identifier</p>

<b><u>Observations recueillies dans les registres mis à disposition du public</u></b>	<b><u>Éléments de réponses</u></b>
<p>desserte interne en circulation douce est un point très positif, "apaiser" les voies périphériques (place de la République et boulevard Lundy) ne feront que les "saturer". Cet "apaisement", c'est concerts de klaxons et pollution des moteurs à l'arrêt ? Ces axes sont déjà sous-dimensionnés actuellement, et tant que les rocares ne sont pas bouclées, ce sont des passages obligés pour ceux qui les empruntent. Sans réelle solution de délestage, nous allons sur le plan de la circulation droit à la catastrophe, et il est illusoire de prétendre convertir l'intégralité des 9 000 personnes attendues à l'Aréna à l'usage du tram.'</p>	<p>majoritairement un trafic de transit sur ce secteur. Ainsi, des études sont en cours pour identifier comment reporter ce trafic de transit sur des axes de circulations extérieurs plus adaptés afin de contourner le site. De plus, la création d'une voie nouvelle au nord reliant la place de République à la rue du docteur Lemoine permettra de fluidifier la circulation.</p> <p>L'émergence de ce projet se fait en cohérence avec les actions prévues dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains (PDU)</p>
<p>'J'espère que des panneaux solaires et des panneaux pour chauffer l'eau ont été prévus. Pour le transport urbain comme place Cérès plusieurs bus passent, ce serait bien que la ligne D (avec le lycée Clémenceau) passe Boulevard Lundy.'</p>	<p>Ce projet vise l'émergence d'un quartier innovant et durable. Il est construit en cohérence avec l'ensemble des partenaires concernés notamment Citura.</p>
<p>'Peu de parking en vue de l'immensité du projet. Où stationnerons les personnes venant de l'extérieur ? 500 places prévues me semblent peu pour un événement qui attirera beaucoup de monde. Est-ce que le stationnement sera gratuit ? S'il faut payer sa place à la piscine + son stationnement, tout le monde n'est pas Crésus.'</p>	<p>Des études sont menées. Les 500 places à l'intérieur du site et les 200 places sous la place du Boulingrin suffisent s'il y a des parkings relais en périphérie, qui permettent aux gens de s'y garer et de venir en transports en commun. Pour rappel, le site est très bien desservi puisqu'un arrêt de tramway existe au niveau du pont de Laon, à 50m du futur complexe. Dans le projet, une voie de bus passera au cœur du site au niveau du mail Jules César. Donc le site sera accessible en transports en commun, à pied ou à vélo.</p> <p>Concernant la gratuité du stationnement, cela semble peu probable pour favoriser la rotation des véhicules, d'une part, et favoriser l'usage des transports en commun, d'autre part.</p>
<p>'Pas question de toucher au Monument aux Morts! Quel irrespect envers nos aïeux qui ont défendu notre pays.'</p>	<p>Le projet n'affecte ni le monument aux morts, ni le cimetière mais s'inscrit dans l'épaisseur qui est actuellement occupée aujourd'hui par des garages et des services techniques. Les bâtiments existants seront remplacés mais, en restant à la limite du monument aux morts, sans toucher au square et en le mettant en valeur. L'entrée du cimetière sera aussi remise en valeur.</p>
<p>'Je tenais à vous rappeler qu'un cabinet médical avec 12 médecins et 8 paramédicaux est positionné au 2 bis Bd Jules César. Ce cabinet génère un flux de personnes à mobilité réduite important, il</p>	<p>Le maintien du cabinet médical est bien prévu dans le projet. La clientèle du cabinet pourra se stationner au parking silo SERNAM ou au parking Boulingrin. Par ailleurs, dans le cadre de la conception des espaces publics, la création de</p>

<b><u>Observations recueillies dans les registres mis à disposition du public</u></b>	<b><u>Éléments de réponses</u></b>
convient donc de garder un accès aux véhicules avec des places de stationnement pour handicapés et arrêts minute pour toutes ces personnes.'	zones de stationnements pour les personnes à mobilité réduite à proximité du cabinet est en cours d'étude.
'Bravo projet fabuleux. Félicitations à toute l'équipe.'	Merci
'Quel est le programme des fouilles archéologiques qui doivent être prévues avant le début des travaux sur le site ?'	L'intérêt archéologique des sites SERNAM et Boulingrin est reconnu. Aussi, des fouilles doivent débiter sur les emprises des futurs espaces publics mi-2017.
'Le site du Boulingrin a été légué à la ville de Reims pour y faire un espace vert. Respectons les volontés de la défunte. Le SERNAM par contre est un beau projet. Pourquoi pas en plus une fosse de plongée ?'	<p>La continuité des Promenades dans le secteur SERNAM-Boulingrin est un enjeu phare du projet.</p> <p>Sur la création d'une fosse de plongée, ce projet n'a pas été retenu dans le cadre de l'étude de programmation réalisée pour le complexe aquatique. En effet, d'une part, un tel usage aurait nécessité de fermer le bassin de 50m disposant de la fosse dès l'usage de cette dernière requise ce qui n'était pas compatible avec une forte demande de fréquentation grand public sur les horaires concernés, essentiellement en fin de journée. D'autre part, l'implantation sur le site très urbain SERNAM est peu favorable aux besoins exprimés par les clubs de pouvoir ranger, accéder, déplacer le matériel de plongée, entre des temps de pratique dans la fosse et des temps de pratique en milieu naturel.</p>
'Impasse actuelle (prolongement de la rue de la Justice), projet de « voie nouvelle » à élargir suffisamment pour améliorer la circulation journalière au carrefour en tenant compte principalement du trafic des nombreux poids lourds (Brabant/Charbonneaux).'	L'actuel prolongement de la rue de la Justice sera intégré dans l'emprise du site Charbonneaux-Brabant afin de dédier cette voie aux circulations, poids lourds notamment, de l'entreprise. Aussi, le projet prévoit la création d'une voie nouvelle parallèle à cette ancienne rue. Cette nouvelle voie reliera le carrefour rue de la justice/Bd Jules César à la voie créée au nord du site qui relie la place de la République à la rue du docteur Lemoine.
'Le projet de rétrécissement du boulevard Lundy est une très mauvaise idée, vue la circulation intense de cette artère. D'autre part, pourquoi ne pas ouvrir une deuxième entrée du cimetière du nord à l'angle de la rue de la justice et du champ de mars pour ne pas avoir à rentrer par le Boulingrin sachant que les nouveaux arrivants sont inhumés dans le fond du cimetière.'	Le réaménagement du boulevard Lundy est envisagé au stade d'hypothèse en lien avec la réorientation des très important (80%) flux de transit qui l'utilisent. Concernant le cimetière du nord, une étude de faisabilité est en cours pour la création d'une seconde entrée telle que proposé.



<b><u>Observations recueillies dans les registres mis à disposition du public</u></b>	<b><u>Éléments de réponses</u></b>
<p>'L'accès au parking me semble assez aléatoire. Les flux d'entrée et de sortie ne sont pas assez fluides. Imaginez la « pagaille » lors d'une manifestation avec les flux de personnes venant de l'arrêt tramway. Il serait peut être également judicieux de créer une autre passerelle piétonne du parking de la gare vers la zone « face avant gare » et promenades.</p> <p>Vous perdez de la surface constructible en créant une voie le long de la voie de chemin de fer. Pourquoi l'idée de couvrir les voies de chemin de fer n'est-elle pas retenue ? Sur cette esplanade ainsi créée, vous auriez tout le loisir de faire un espace de vie et vous atténueriez les nuisances sonores et visuelles de ces voies. En intégrant les voies « auto », en dessous.</p> <p>Conclusion : Ce projet me plait et va dynamiser le centre, d'autant plus que le quartier « Boulingrin » change, et devient un autre lieu de sortie et de restauration.'</p>	<p>L'analyse des flux, avec réalisation de comptages routiers, permet d'identifier majoritairement un trafic de transit sur ce secteur. Ainsi, des études sont en cours pour définir comment reporter ce trafic de transit sur des axes extérieurs plus adaptés, afin de contourner le site. De plus, la création d'une voie nouvelle au nord reliant la place de République à la rue du docteur Lemoine permettra de fluidifier la circulation.</p> <p>L'émergence de ce projet se fait en cohérence avec les objectifs et les actions prévues dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains (PDU).</p> <p>Les études à mener sur la création d'un pôle d'échanges multimodal secteur gare permettront d'étudier les conditions de réalisation d'une passerelle dans ce secteur.</p> <p>Sur la création d'une couverture des voies ferrées, cette idée a été écartée dans la première phase de concertation car ce projet est techniquement difficile à mettre en place et très coûteux.</p>
<p>'La nécessité de 23 000 m<sup>2</sup> de bureaux est-elle avérée. L'espace bureaux du secteur Clairmarais n'est-il pas suffisant ?</p> <p>Dans les 13 000 m<sup>2</sup> de logements n'est-il pas possible de prévoir du logement social ?</p> <p>La couverture de la voie de chemin de fer est-elle techniquement et financièrement impossible ?</p> <p>Est-il prévu un réaménagement des feux de circulation au confluent du boulevard Lundy et de la rue du Champs de Mars</p> <p>Projet semble intéressant pour ce qui est de la place du centre aquatique à proximité des arrêts des transports publics.'</p>	<p>Une demande existe en matière de bureaux, la zone Clairmarais est à ce jour quasiment achevée et occupée.</p> <p>Sur le logement, à ce stade le projet prévoit un nombre de m<sup>2</sup> sans préciser le type de logements envisagé.</p> <p>Sur la création d'une couverture des voies ferrées, cette idée a été écartée dans la première phase de concertation car ce projet est techniquement difficile à mettre en place et très coûteux.</p> <p>Concernant les feux de circulation, ce point sera traité dans le cadre du réaménagement du secteur.</p>
<p>'Je suis peut être aveugle mais je n'ai pas vu ou pas compris la circulation, surtout place du Boulingrin et autour de Reims. Sinon projet intéressant.</p> <p>Des bureaux, des bureaux, encore des bureaux il y a peut-être d'autres besoins. Ex : on a fait des crèches pour accueillir les enfants = c'est bien.</p> <p>Faisant personnellement de la visite auprès des malades, en tant que bénévole, dans les services hospitaliers, il s'avère que l'on manque de maisons de convalescence. Personnels hospitaliers, familles, personnes hospitalisées cherchent désespérément que des places se libèrent.</p> <p>Je lance un SOS (à l'autre bout de la chaîne de vie = crèche → maisons de convalescence + à côté médecins – kiné, infirmières et tout ce qu'il faut : pharmacie, matériels médical, .... '</p>	<p>Des études de circulation sont en cours et des précisions seront apportées dans les prochaines phases de concertation.</p> <p>A ce stade des études, il n'est pas prévu de maisons de convalescence ou de structures pour personnes en situation de handicap dans le projet mais la collectivité prend en compte vos observations.</p>

<b><u>Observations recueillies dans les registres mis à disposition du public</u></b>	<b><u>Éléments de réponses</u></b>
<p>Taper sur internet = maisons de convalescence dans la Marne, il y en a plu (et ailleurs)/  Et pourquoi pas aussi une structure pour personnes handicapées, invalides : ces personnes hospitalisées attendent aussi une place – fin de vie ?  Autres remarques entendues auprès des malades : certaines viennent de loin, au nord de Reims, et aimeraient un centre d'accueil, de prise en charge (1ers soins) plus proche que Bezannes. Temps de transports, plus d'attente de l'ambulance, plus de temps de prise en charge = temps long (à voir).</p>	
<p>'L'aménagement projeté lors de la 1<sup>ère</sup> réunion et ce document n'a pas évolué. Je ne vois pas en quoi une concertation est utile pour l'emplacement des bancs. Si l'on trace l'axe des Promenades celui-ci ne tombe pas sur l'ensemble SERNAM (+ grande roue cache le reste). L'édification des immeubles sur la place du Boulingrin va cacher la vue sur les Halles (faire une coupe à partir du boulevard Lundy).  Aménagement des Promenades (classées) comment faire sans abattre quelques arbres.  Là aussi, une concertation, une vraie, serait utile.  Sinon le projet est intéressant pour l'avenir de la Ville.  Attention à l'appel des commerçants dans ce secteur qui va dévitaliser le centre (Vesle, Erlon, ...) déjà beaucoup de magasins vides.  Aménagement routier place de la République peu explicite.'</p>	<p>Le projet de requalification des Promenades sera présenté au public courant 2017.</p> <p>Lors des ateliers de concertation, un travail spécifique a été fait sur la forme des îlots et des bâtiments sur la place du Boulingrin. L'objectif n'était pas de cacher la halle mais de ne pas dépasser sa hauteur et de venir aménager une grande percée visuelle entre les bâtiments qui font face au Boulingrin. A travers aussi le réaménagement de la place près de la porte de Mars, l'objectif est de remettre en scène tout ce côté.</p> <p>Des études sont en cours pour préciser les conditions de circulation place de la République.</p>
<p>'Avez-vous pensé à toutes les nuisances que va produire au sein des personnes vivant près de cette salle événementielle, avec tout ce monde qui va rentrer et sortir, surtout que dans ces immeubles proches vivent des personnes âgées ! .... Que pensez-vous faire pour cela ?'</p>	<p>Le bâtiment de la grande salle événementielle sera conçu en fonction de ses usages prévisionnels ainsi que son environnement.</p>
<p>'N'ayant pas souhaité m'impliquer dans une concertation qui m'apparaissait en grande partie inutile, je ne me permets que de déplorer que la salle événementielle « soit réalisée au centre de la ville et non en périphérie : c'est une décision qui comme le maintien de Delaune ou la construction du Palais des congrès – densifie à l'excès le centre avec des flots de voitures. Par ailleurs, regret de voir disparaître l'immeuble actuel du CIAM.'</p>	<p>Le développement de la ville de demain passe par son renouvellement urbain. La collectivité a favorisé le développement d'équipements publics à proximité du centre-ville et accessibles au plus grand nombre par différents modes de transports.</p>

<b><u>Observations recueillies dans les registres mis à disposition du public</u></b>	<b><u>Éléments de réponses</u></b>
<p>'Je m'interroge sur la construction de logements le long de la nouvelle voie qui reliera le boulevard Lundy au « mail » Jules César. En effet, cela constituerait une rupture dans le « projet mémoriel » qui partirait du Monument à la résistance (Hautes Promenades) au cimetière du Nord, via le monument aux morts. Manque de cohérence physique et morale.'</p>	<p>Le projet prévoit la construction de logements intermédiaires le long de cette nouvelle voie. Nous travaillons sur l'intégration et la qualité de ces futurs logements pour que cela ne dénature pas le cadre de vie à cet endroit. L'opération ne vient pas toucher au monument aux morts et au cimetière mais s'inscrit dans l'épaisseur qui est occupée aujourd'hui par des garages, des services techniques. Les bâtiments existants seront remplacés mais en restant à la limite du monument aux morts, sans toucher au square mais plutôt en le mettant en valeur. L'entrée du cimetière sera aussi remise en valeur.</p>
<p>'Un deuxième exemplaire au moins consultable à la mairie aurait été appréciable... Une fois utilisée, il fallait attendre.  Mon souci n°1 : ce qui va remplacer la piscine olympique. Y-a-t-il des consultations des utilisateurs des piscines des environs, et de Reims même ? Il y a tant d'erreurs à éviter.  Toujours pour le parc aqualudique, les choses ont sans doute été bien pensées mais il paraît que même si elles vont sans dire, elles vont encore mieux en le disant. Il y a quelques mois, un film dont j'oublie le titre a décrit de façon extrêmement convaincante la possibilité de tirer profit des toits à des fins écologiques. J'espère que la ville de Reims saura se montrer à la pointe dans ce domaine.  D'autre part, là encore je parle de choses sans aucun doute déjà traitées mais la question de la sécurité (accès ; les lieux mêmes) me soucie. J'espère que tous ces « détails » sont également pris en compte dans ces projets.  Quant à l'occupation de l'espace, je laisse les experts et les courageux se prononcer.'</p>	<p>Le dossier a été mis à disposition dans trois lieux et est téléchargeable en ligne sur le site de la ville de Reims.  Sur le complexe aqualudique, la réalisation d'une étude de programmation en lien avec les associations et les services de la ville a permis d'identifier les besoins de ce futur équipement.</p> <p>Les aménagements de bâtiments et de leurs toitures restent à définir.</p>
<p>'Le trottoir en entrant dans le tout début de l'avenue de Laon, à droite, est trop étroit. Le samedi, je vais au marché Boulingrin, c'est l'embouteillage, piétons, poussettes, cabas à roulettes, vélos...  Pourquoi ne pas profiter des travaux SERNAM pour élargir ce trottoir pour qu'il devienne – sinon confortable – du moins praticable ?'</p>	<p>Ce point sera mis à l'étude</p>